

# ELSM Vosges

## 2024 Rapport d'activité



*L'Échelon Local du Service Médical (ELSM) des Vosges a encore fait preuve d'engagements innovants pendant l'année 2024. Ce rapport vous permettra d'apprécier l'importance qui a été donnée par notre service à une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), tant dans le domaine social, environnemental qu'économique. Tous les agents et praticiens-conseils ont ainsi contribué à perpétuer la tradition historique d'excellence et d'entraide de cet ELSM.*



**Dr Dominique SEYER**  
Médecin-conseil chef



### AXE 1

**Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée**

#### **REVUES DE DOSSIERS (RDD) :**

Dans l'objectif d'améliorer les rapports médicaux destinés à la Commission Médical de Recours Amiable (CMRA) et d'harmoniser les pratiques, une RDD a été organisée le 10/09/2024 à destination des médecins-conseils (MC) des Vosges et des Infirmiers du Service Médical (ISM) des Vosges et de la Haute-

Marne. Elle a permis d'étudier des dossiers infirmés en risque professionnel mais également en invalidité. Les ISM du 88 ont été, à leur tour, invitées par l'ELSM du 52 pour une RDD le 25/11/2024 sur des dossiers d'invalidité préparés par les ISM (après invitation), infirmés en CMRA.



### AXE 2

**Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins**

#### **BAL MESSAGERIE SÉCURISÉE EN SANTÉ (MSS) :**

Selon les consignes, la BAL MSS a été très vite déployée avec les médecins du travail de l'EPSAT (Ensemble pour la Prévention et la Santé au Travail) des Vosges. Nous garantissons ainsi à notre partenaire privilégié une réponse rapide et personnalisée tout en préservant le secret médical. Depuis sa mise œuvre, **25 échanges ont été recensés**. Par ailleurs, l'année 2025 marque une nette montée en charge avec en janvier, **déjà 6 échanges de comptabilisés**.

#### **RÉUNIONS AVEC LE SERVICE SOCIAL :**

Le service médical, dans le cadre de ses missions auprès des assurés en arrêt de travail, est amené à détecter des situa-

tions de risque de désinsertion professionnelle et/ou de non recours aux soins chez les assurés. Le service social ayant le rôle d'accompagner les assurés dans ces situations, la coopération entre les services médical et social est essentielle. Des réunions régulières permettent d'entretenir et d'ajuster les échanges et les circuits. Ainsi, deux réunions ont eu lieu à l'automne 2024, une avec les Conseiller Services Assurance Maladie (CSAM) et les ISM le 08/10/2024, et une autre avec les médecins-conseils le 26/11/2024. Chacun des services a reprécisé ses domaines de compétences et ses champs d'action, ainsi que leurs échanges respectifs.

**102 signalements vers le service social pour de la Prévention Désinsertion Professionnelle fait en 2024.**



## AXE 3

### Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique des marqueurs de l'engagement de l'Assurance Maladie

#### PETIT DÉJEUNER ÉCOLOGIQUE :

Le Dr MUNARO a réalisé l'intervention sur « la sensibilisation à l'exposition aux perturbateurs endocriniens » présenté lors du petit déjeuner thématique du 27/06/2024. Cette présentation rentrait dans le cadre des actions sur l'éco responsabilité demandées par la Direction de la DRSM Grand- Est. Vu sa qualité et les retours extrêmement positifs des agents de l'ELSM des Vosges, le support de sa présentation a fait l'objet d'une diffusion dans **tous les échelons locaux** pour qu'ils puissent organiser, à leur tour, une manifestation sur ce sujet.

#### CHALLENGE « LA TRÈS BELLE EQUIPE BOUGE » :

L'ELSM des Vosges a répondu présent à l'appel de solidarité autour du challenge de « La Très Belle Equipe Bouge » en constituant **2 groupes de 5 personnes**, ce qui a été l'occasion de créer du lien entre les agents autour de cette compétition « sportive » au profit de l'association « Imagine for Margo », association qui lutte contre les cancers des enfants.



## AXE 4

### Impulser et accompagner la transformation et l'efficience du système de soins

#### DÉPLOIEMENT D'UNE PHASE DE TEST DANS LE CADRE DE LA GESTION DES DAP TRANSPORT HORS GE ET < À 150 KM.

Action conjointe ELSM/CPAM menée suite au COmité de DI-RectiOn (CODIR) délocalisé de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) à la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie (CPAM) des Vosges.

Constat : Des transports (hors bateau/avion prévus dans le PRAC – Protocole Régional d'Actions concertées) sont remboursés hors région Grand-Est alors que la région dispose de plateaux techniques suffisants. Il est décidé de mettre en place une action afin d'étudier les Demandes d'Accords Préalables (DAP). Les Vosges sont en test avant un déploiement en région. Une réunion de bilan conjointe CPAM/ELSM est prévue le 13/02/2025. **Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : Taux d'Avis Défavorable Médical (ADM) de 53,85% soit 7 ADM rendus sur 13 demandes transmises par la CPAM.**

#### VIDÉO RÉALISÉE AVEC LA CPAM SUR LA STABILISATION MÉDICO ADMINISTRATIVE PAR LE DR MUNARO :

Après évocation du sujet de la « stabilisation médico-administrative » en Commission Paritaire Locale (CPL) médecins, différents services de la CPAM nous ont sollicités pour informer les médecins généralistes sur ce point par le moyen d'une vidéo. Celle-ci doit donner aux médecins généralistes la conduite à tenir dès lors qu'ils ont compris que l'assuré ne pourra plus reprendre un travail plein temps. En raison de leur méconnaissance, ils ont tendance à prolonger l'arrêt de travail jusqu'à la fin de la période triennale. Au final, en cas d'échec, après avoir épuisé avec la médecine du travail toutes les possibilités d'aménagement de poste et de retour à l'emploi, le médecin généraliste doit demander à l'assuré d'établir une demande d'invalidité.



## AXE 5

### Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude

#### MSAP :

Pour l'échelon des Vosges, si un seul professionnel de santé a été concerné par la mise en place d'une mise sous accord préalable (MSAP), celle-ci a duré **6 mois**, du 08/01/2024 au 07/07/2024. Sur cette période, 307 dossiers ont été étudiés par le Service Médical, via une équipe dédiée composée de **2 MC, 1 ISM et 1 CSAM**. Au total, **24 assurés ont été convoqués** au

service médical et le MC a statué sur **une fermeture de droits médicaux pour 12 dossiers**. Suite à cette action, le nombre d'arrêts de travail prescrits par ce professionnel de santé **a baissé de 24 % entre 2023 et 2024, soit une diminution de 2706 du nombre d'IJ prescrites !**



## AXE 6

### Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et à l'efficience de branche

#### ENTRAIDE :

Fidèle à notre dynamique d'entraide, suite à une réorganisation régionale, nous comptons actuellement **2 équivalent temps plein** entièrement dédiés à l'entraide avec l'ELSM 52. Nous remercions vivement nos collaborateurs, qui sont toujours volontaires et impliqués dans l'entraide avec le département haut marnais.

#### IMMERSION AVANT EMBAUCHE DES CANDIDATS AU POSTE D'ISM :

L'échelon des Vosges a eu la primeur de réaliser des immersions **d'une demi-journée** avant l'embauche de **2 ISM**. Cette expérience a permis de leur expliquer le rôle du service médical, de présenter les missions du poste, de visiter les locaux et de rencontrer l'équipe. Les ISM ont apprécié de découvrir concrètement l'aspect du métier, différent de celui exercé par les candidats et de faire la connaissance de leurs futurs collè-

gues. Ces échanges (**de 3h environ**) ont également permis de mieux comprendre leurs attentes et de confirmer la corrélation entre le poste et leurs aspirations, notamment grâce à la diversité des missions et à l'autonomie qu'il offre.

#### IMMERSION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ELSM 67 AU SEIN DE NOTRE ELSM :

La nouvelle Responsable Administratif (RA) et le médecin-conseil Chef de Service (MCCS) adjoint par intérim de l'ELSM du Bas-Rhin, ont été invités les 26 et 27 mars dernier au sein de notre ELSM afin d'échanger notamment sur le traitement de la Requête Unique (RU) et la coordination entre les différents acteurs (MC/ISM/CSAM/TSM). Ces riches échanges ont été un moment apprécié de toutes parts, ce qui a prouvé une fois de plus la volonté de l'ELSM des Vosges de partager ses pratiques et de rester à l'affût de ce qui se fait de mieux ailleurs.